

David Castebrunet / Pauline Immery – SNUipp 65

Catherine Gourbier / Frédérique Lemaire / Sophie Manzato - SNES 65

Agnès Puzos / Valérie Duprat – SGEN CFTD

Valérie Larroque – SE UNSA

Thierry Aumage – DASEN

Nathalie Lanne - Conseillère pédagogique départementale

Erwan Dupras – DEOS 65

Sébastien Pugin – Département

Yoann Algans – ÒC BI Occitanie

Marc Begorre – Maire de Lamarque-Pontacq, représentant des maires ruraux

Marie Knoll – OPLO, représente Monsieur Rivière

Excusée : Catherine Lavit – IEN

Déclaration liminaire : Yoann Algans (ÒC BI Occitanie)

Les filières de Sarrancolin et Ibos sont consolidées. Régulièrement relancés les parents pour le Collège Pyrénées demande DNL pour continuité pédagogique. En attente depuis 3 ans. Juillan, Ibos et Ossun (septembre 2024), demande légitime. La situation est bloquée pour un professeur de technologie habilité, qui demande à rentrer dans le département.

Questions des parents d'élèves :

- Que se passera-t-il pour les élèves de 5^{ème} bilingue et les 6^{ème} qui arrivent?
- Existe-t-il un moyen qui permettrait à ce professeur habilité de venir enseigner en occitan en Tarbes ?
- Autre DNL que technologie qui est bloquée envisageable ?
- Appel à candidature proposé par le rectorat ou la DSDEN ?

Déclaration liminaire : SNES 65



Nombre d'heures (initiation 6^{ème},...) : l'offre s'amenuise. Cela permettait d'avoir un vivier d'élèves qui permettait d'avoir un cursus complet jusqu'à la terminale. Seul Marie-Curie a un cursus sur Tarbes. Il y a 3 ans c'était tous les lycées de Tarbes. Des dérogations sont accordées mais grosses déperditions dès le collège.

Intervention de l'OPLO

OPLO a été alerté sur les problèmes énoncés par le SNES. Pas eu de réponses du Secrétaire Général Adjoint du rectorat sur les questions posées.

Évolution projets pédagogiques

Intervention du DASEN

Maintien maximal des dispositifs de formation des professeurs. L'Occitan n'a pas fait l'objet d'impasse sur la mise en œuvre de ces dispositifs.

Intervention de madame Nathalie Lanne

Mainats en canta : le regroupement est annulé mais vidéo prévue en allant filmer toutes les écoles qui participent à ce projet.

Éléments de contexte académique (2nd degré)

Intervention du SNES 65

Le 65 est le département qui perd le plus d'élèves dans l'académie (-15%). C'est lié à la baisse de l'offre.

Réponse du DASEN

Il ne faut pas oublier que nous perdons 300 élèves par an sur le département. Je remarque quand même de très loin nous avons le plus grand nombre d'élèves dans les collèges qui bénéficient d'intervention en occitan.

Je dois donner des moyens pour toutes les langues vivantes pour maintenir la diversité de l'enseignement des langues dans les établissements.



HAUTES-PYRÉNÉES

Les chefs d'établissement ont été appelés un par un : à chaque fois qu'il a manqué un moyen horaire, j'ai fait ce qu'il fallait.

Il y a aussi un certain désengagement des familles car il y a une très belle carte de formation sur les langues en général (latin, allemand, enseignement bilingue / bi-langue, portugais, russe, italien, chinois). Des familles hésitent. Ce n'est pas qu'une question de moyen donnée.

Je dois entendre tout le monde. Nous avons essayé de répondre de façon un peu privilégiée à la demande de l'occitan.

Concernant le collège Pyrénées, malgré toutes nos interventions le ministère n'a pas donné suite à la demande de mutation inter-académique du professeur concerné. Nos démarches n'ont pas donné suite, c'est lié aux règles nationales du mouvement inter-académique.

Intervention du SE UNSA

La solution serait d'offrir un poste spécifique national.

Réponse du DASEN

Cela ne fait pas partie des règles nationales. Nous allons rechercher des solutions temporaires. L'idée ce n'est pas de jeter l'éponge.

Intervention du SNES 65

Monsieur le recteur l'a évoqué au dernier CAEOC. Ce poste deviendrait SPEM pour la rentrée 2022. Il va falloir que cela soit fait rapidement.

Réponse du DASEN

Les postes spécifiques sont à l'initiative des établissements. Il faut faire une demande explicite.

Intervention de l'OPLO

Sujet du mouvement spécifique déjà évoqué.

Intervention du SNES 65

Est-ce qu'il y aura encore trois contractuels à la rentrée ?

Réponse de la DEOS

Pas de retour, dépend des résultats du mouvement, des décharges INSPE... On fait des ajustements. C'est monsieur Agar qui s'en occupe.

Intervention du SNES 65

Aucun poste bloqué pour les stagiaires dans l'académie à l'heure actuelle.

Réponse du DASEN

Pas d'information pour le 2nd degré, pour le 1^{er} j'ai fait une demande. Il faut pouvoir mettre en place un professeur qualifié en face. Chaque année, des professeurs quittent le cursus pour raisons personnelles (quittent le département, repartent sur un enseignement ordinaire).

Nous sommes en discussion sur 2 ou 3 stagiaires sur le département pour le 1^{er} degré.

Intervention de OC-BI Occitanie

Le poste de Victor Hugo sera-t-il pourvu à la rentrée prochaine ? De plus, les heures baissent constamment.

Réponse du DASEN

On a bon espoir que la professeure contractuelle reste sur ce poste. C'est un poste bivalent lettres/occitan. Nous ferons le choix de maintenir son service le plus complet possible au collège Victor Hugo.

Réponse de la DEOS

Complément de service prévu au collège Massey. Les 9 heures sont repartis sur plusieurs établissements. Dû à une baisse de la demande. Concurrence avec Pyrénées. Un peu moins de demande sur Victor Hugo donc.



Éléments de contexte académique (1^{er} degré)

Intervention du SNUipp 65

Les enseignants bilingues, suite à la réorganisation apportée sur toutes les écoles du département, sont amenés à gérer entre 30 et 50 élèves avec 4 ou 5 niveaux. Cela leur demande une masse de travail considérable. Il manque des postes ! Les enseignants bilingues avec des conditions de travail détériorées peuvent être amenés à quitter ces postes.

Réponse du DASEN

Je suis en total désaccord avec votre propos qui semble décalé. L'occitan a toute sa place à l'école. Je regrette les procès d'intention qui sont faits.

Je me suis évertué à apaiser la situation partout dans le département.

L'occitan a été mis en œuvre dans de nombreuses écoles où il n'existait pas.

Aujourd'hui, il y a plus d'écoles qu'il y a 3 ans qui proposent de l'occitan.

Je ne nie pas les problèmes de ressources humaines.

Si la solution c'est de mettre un poste supplémentaire, pas en face d'une classe, alors on n'y arrivera pas.

Même à moyen constant, vous ne voulez pas de fermetures de classe pour ne pas dégrader le taux d'encadrement, si on ne fait pas de retrait d'emplois quelque part on ne peut pas créer d'emploi supplémentaire.

Nous ne le faisons que par transformation d'emploi là où il y a un poste vacant, sans chasser d'enseignant comme à Ibos, Ossun, Sarrancolin. Le sujet est toujours sur la table de Séméac.

A Luz-Saint-Sauveur, 12 élèves par classe comme taux d'encadrement. On ne met pas à mal l'enseignement de l'occitan.



Intervention du SNUipp 65

C'est la réalité, les enseignants sont confrontés à cette difficulté. Vous avez fait des choix politiques, de contraintes budgétaires. Ces choix ont des conséquences sur la qualité de l'enseignement. Sur notre département, on formera des PES qui resteront 1, 2, 3 ans et qui quitteront le cursus car c'est compliqué d'enseigner en bilingue.

Réponse du DASEN

C'est une analyse que je ne partage pas.

Intervention du SNES 65

La formation PE va être rapatriée à Pau, pouvez-vous le confirmer ?

Réponse du DASEN

Non, ce n'est pas ma proposition ni celle du recteur.

Intervention de madame Nathalie Lanne

Une formation se ferait à Pau. Mais il n'a pas été dit que celle de Tarbes allait fermer pour autant.

Intervention du DASEN

En 2018, 13 postes ½ consacrés à l'occitan, à la rentrée 2021 nous en aurons au moins 18 sur le premier degré.

Intervention du SGEN

Concernant le poste sur Ibos fléché suite à mouvement de personnel, pourquoi n'est-il pas apparu sur les appels à candidature ?



Réponse du DASEN

Je ne sais pas. Il doit faire l'objet d'un appel à candidature. Sur Sarrancolin, il n'a pas été demandé. Ibos c'est une création suite au départ d'un enseignant.

Intervention du SGEN

Y a-t-il eu candidature sur Sarrancolin et Jean Moulin ?

Réponse du DASEN

J'ai la réponse mais les règles ne m'autorisent pas à vous répondre.

Intervention du SNUipp 65

Étant donné que l'on ne sait pas qui a participé ou pas à l'appel à candidature, comment cela se passe si personne ne candidate ?

On regrette qu'il n'y ait pas de poste d'itinérante à temps plein qui permettrait de couvrir toutes les demandes d'initiation. Nous souhaiterions les 2 postes de conseillers pédagogiques comme l'indique la convention et un poste d'itinérante à temps plein.

Concernant les PES, le berceau serait-il conservé sur Séméac ?

Réponse du DASEN

Sur les berceaux, nous les positionnerons sur les écoles sans enseignant après poste à profil. C'est pourquoi je discute sur les arrivées de 2 ou 3 stagiaires.

Je ne peux donc pas me prononcer aujourd'hui. Il faut attendre le résultat de la mobilité.

Sur les postes à profil, j'ai l'espoir que tous soient pourvus.

Sur les postes de Conseillers Pédagogiques et d'itinérant, nous avons un poste de CP qui répond à la convention régionale quand d'autres départements de l'académie n'en ont pas. Nous répondons à l'attente.

J'ai fait le choix de consacrer le deuxième moyen de CP au profit de l'enseignement dans les écoles.

J'ai maintenu le poste d'itinérant qui n'est pas du tout demandé par la convention.



Réponse de madame Nathalie Lanne

Il est vrai que les missions d'initiation sont assurées principalement par l'association Parlem. Les missions de l'itinérante sont axées sur l'enseignement renforcé et sur l'accompagnement à l'initiation des sites bilingues pour prendre en charge les PS pour préparer l'entrée en section bilingue en MS.

Elle ne va plus dans certaines écoles car certains n'ont pas souhaité renouveler les interventions. Chaque école bilingue peut profiter des interventions de madame Stanislas.

Intervention de monsieur Sébastien Pugin

Nous sommes satisfaits et nous avons envie de développer le projet caminaire dans le département. Concernant l'INSPE, le département l'a toujours soutenu. Nous nous posons nombre de questions sur la pertinence de la création d'un INSPE sur la zone de Pau, qui est le même bassin de recrutement.

Intervention du SNUipp 65

Sur le diaporama, il est indiqué « un poste de titulaire remplaçant en occitan est prévu », est-ce l'existant ?

Réponse de la DEOS

Il existe déjà. La formulation est peut-être maladroite.

Réponse du SNUipp 65

J'ai rêvé un court instant...



Réponse du DASEN

Un peu de rêve ça fait du bien parfois vous avez raison.